

# PETITE ENFANCE



La Chapelle-des-Fougeretz,  
Gévezé,  
Montgermont,  
Pacé  
Parthenay-de-Bretagne



[www.syrenor.fr](http://www.syrenor.fr)



# ACCUEILS PETITE ENFANCE

Le Syrenor gère 4 établissements d'accueil de jeunes enfants -  
4 crèches réparties sur notre territoire :

*La Chapelle-des-Fougeretz, Gévezé, Montgermont, Pacé.*

Les places sont réservées aux enfants âgés de 3 mois à 6 ans domiciliés sur l'une des communes du territoire Action Sociale du Syrenor.

Un accueil régulier ou occasionnel de l'enfant est proposé : quelques heures, à la demi-journée ou à la journée complète.

## Modalités d'inscription

Les inscriptions en contrat régulier sont soumises à la *Commission d'attribution des places d'accueil* du Syrenor (au printemps et à l'automne).

Un dossier est à compléter et à retourner dans la crèche souhaitée.

Pour les accueils occasionnels, l'inscription se fait directement auprès de la directrice de la crèche, sous réserve de place disponible.

Pour une demande en accueil d'urgence, s'adresser directement à la direction de la crèche souhaitée.

### Pièces à fournir :

- Certificat médical attestant que l'enfant est apte à vivre en collectivité et à jour de ses vaccinations obligatoires ou un certificat de contre-indication s'il y a lieu ;
- Copie du carnet de vaccination (avec les dates) ;
- Copie du livret de famille ;
- N° d'allocataire C.A.F., M.S.A ou autres caisse ;
- Copie du dernier avis d'imposition pour les non allocataires ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile et dommages corporels.

# Nos crèches

OUVERTURE : du Lundi au Vendredi de 08h00 à 18h30

## CARAMEL ET CHOCOLAT

18 places Montgermont  
4, rue Pierre Texier  
02 99 68 84 37



## CÂLIN COPAIN

30 places  
Pacé  
30, avenue Pinault  
02 23 41 30 37



## PETIT MOULIN

20 places  
Gévezé  
2, avenue la Croix  
du Vivier  
02 99 69 07 49



## BULLE D'ÉVEIL

40 places  
La Chapelle-des-Fougeretz  
8 rue de Lechlade  
02 99 66 57 09



# TARIFICATION APPLICABLE

La tarification est établie selon les critères de la C.A.F. (Prestation de service unique P.S.U.). Elle tient compte du lieu de résidence de l'enfant - territoire Syrenor ou hors Syrenor - et des régimes particuliers. Les tarifs sont révisés au 1er janvier de chaque année.

**Enfants résidant sur l'une des communes du territoire Action Sociale du Syrenor : La Chapelle-des-Fougeretz, Gévezé, Montgermont, Pacé et Parthenay-de-Bretagne.**

Le taux horaire de garde est calculé en fonction des revenus des familles selon le barème national C.N.A.F. (prestataires C.A.F. ou M.S.A.).  
Chaque famille dispose d'un tarif propre.

Un simulateur, à titre informatif et non contractuel, est accessible  
[www.monenfant.fr/simuler-le-cout-en-creche](http://www.monenfant.fr/simuler-le-cout-en-creche)

**Calcul du tarif horaire : Revenus annuels bruts N-2 / 12 x le taux d'effort**  
*(Liste des revenus bruts à prendre en compte et les déductions possibles éditées par la C.A.F.)*

**Un taux d'effort dégressif est déterminé, en fonction du nombre d'enfants à charge pour chaque foyer.**

**Pour les cas particuliers, contactez-nous.**

**Nous répondrons à vos questions en tenant compte de votre situation personnelle.**

La présence d'un enfant bénéficiaire de l'AAEH\* dans la fratrie donne droit au taux d'effort inférieur.

Un prix plancher et un prix plafond fixent le cadre d'application du taux d'effort du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours. (tarifs révisables chaque année)

Le tarif plafond est automatiquement appliqué aux familles qui ne transmettent pas leur n° d'allocataire ou avis d'imposition.

## **Concernant l'accueil occasionnel :**

**Enfants résidant dans une des communes du Syrenor non adhérente à la compétence Action Sociale : Clayes, Saint-Gilles, Vezin-le-Coquet**

- Revenus annuels bruts N-2 / 12 x par le taux d'effort + 50%

**Enfants résidant à l'extérieur des communes Syrenor**

- Revenus annuels bruts N-2 / 12 x par le taux d'effort + 80%

**Tarifs pour les enfants accueillis chez un.e assistant.e maternel.le**

- Le tarif applicable est calculé d'après les revenus des parents employeurs.

**Tarif non allocataire CAF, relevant d'un autre régime (ex. M.S.A.)**

- Nouveau barème CNAF calculé avec les revenus imposable N-2.

\*AAEH : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

# RELAIS PETITE ENFANCE (R.P.E)

Le RPE est un service de la petite enfance, gratuit et ouvert à tous. Il a pour missions d'informer les parents et professionnels de la petite enfance, d'animer des ateliers d'éveil et de proposer des temps forts sur le territoire.

## Espace d'information

### Pour les familles

Renseignement sur l'offre de garde sur le territoire, accompagnement dans les démarches administratives. Les familles sont accueillies dans chacune des communes sur rendez-vous lors de permanences.

### Pour les assistant.es maternel.les

En plus d'être un lieu d'information, le Relais Petite Enfance (R.P.E) accompagne les assistant.es maternel.les dans leur démarche de professionnalisation (ateliers d'éveil, départ en formation, conférences, groupes de parole, ateliers...).

## Ateliers d'éveil

Les ateliers sont des lieux privilégiés de rencontre et de socialisation du jeune enfant. Animés par un.e animateur.rice spécialisé.e., ils proposent à l'enfant de vivre de nouvelles expériences, tester de nouveaux jeux et surtout de partir à la rencontre de l'autre.

L'enfant est accompagné d'un assistant maternel ou garde d'enfants à domicile.

### ATELIERS D'ÉVEIL

de 9h30 à 11h30,

Uniquement sur inscription

- **GEVEZE**  
Jeudi et Vendredi
- **LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ**  
Mardi
- **MONTGERMONT**  
Mardi en semaine impaire
- **PACE**  
Mercredi et Vendredi
- **PARTHENAY-DE-BRETAGNE**  
Jeudi semaine paire

Les ateliers sont limités à une participation par semaine et à 15 enfants au maximum.

Tout enfant doit être à jour de ses vaccins pour accéder à un atelier d'éveil du Relais Petite Enfance, en vertu de l'article R.3111-8.-I. du Décret n°2018-42 du 25 janvier 2018 relatif à la vaccination obligatoire.

### Relais Petite Enfance

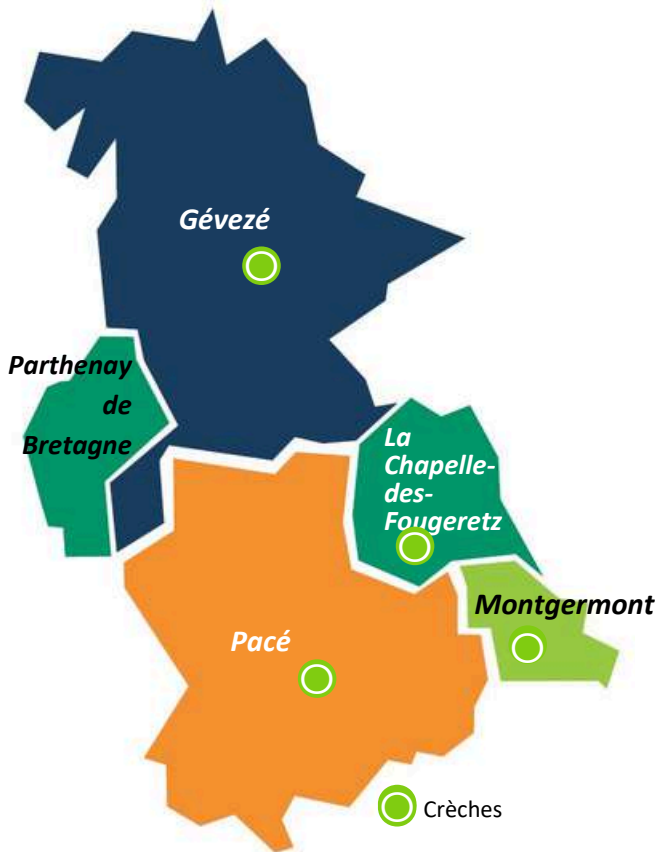
Françoise DA SILVA : 07 57 41 08 01

Aela MAURUGEON : 07 57 41 08 02

rpe@syrenor.fr



# TERRITOIRE "ACTION SOCIALE" DU SYRENOR



## Syrenor

Syndicat de Recherche et d'Études du Nord-Ouest de Rennes

1, place Jane Beusnel 35760 Montgermont

02.99.68.84.11

[www.syrenor.fr](http://www.syrenor.fr)

